Ecole Primaire Yann Arthus-Bertrand
Place du Général De Gaulle
84 290 CAIRANNE
Tel. 04 90 30 81 54
Mail : ce.0840683l@ac-aix-marseille.fr

Procès-verbal du Conseil d'Ecole n°2 du 23/03/2018

Etaient présents :
Mme KYNAST, directrice, enseignante de CE2-CM1, présidente du Conseil d'école.
Mme BOEGLIN, enseignante de MS-GS
Mme GRANDO, enseignante de CE1-CE2
Mme BARTHALOIS, enseignante de CE2-CM1 à mi-temps sur l'école
M. PEGEOT, enseignant de CM1-CM2

M. BOUYER, Délégué Départemental de l'Education Nationale

M. ROSSIN, Maire de Cairanne
Mme MONIER, adjointe aux affaires scolaires

Mme BRULE, représentante des parents d'élèves
Mme CHADIR, représentante des parents d'élèves
Mme VIALIS, représentante des parents d'élèves
Mme BOISSON, représentante des parents d'élèves

Etaient absents, excusés:
M. l'Inspecteur de l'Education Nationale
Mme LANVIN, enseignante de PS-MS (en congé maladie)
Mme LABANI, enseignante TR rattachée à l'école (en congé maternité)
Mme BELLION, enseignante de CP
Mme ARNOUX, représentante des parents d'élèves
M.POPCZYK, représentant des parents d'élèves

Ordre du jour :

1. Bilan des effectifs et projections
2. Bilan des différents projets pédagogiques et présentation des projets à venir
3. Présentation du projet « Ecole numérique »
4. Enquête sur la mise en place des enseignements ELCO
5. Premier bilan des nouveaux horaires
6. Exercices de sécurité
7. Travaux prévus ou à prévoir
8. Questions diverses des parents élus

Administratif

Approbation du PV du 1er Conseil d'école

Le Procès-verbal du Conseil d'école n°1 ayant eu lieu le 6 novembre 2017 est soumis à l'approbation du Conseil d'école. La Directrice rappelle que le procès-verbal est consultable par tous les parents sur le site de la commune.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Bilan des effectifs

Les effectifs de l'année 2017-2018 sont à ce jour de 132 élèves (1 radiation en CE1 pour cause de déménagement).
Les effectifs se répartissent de la manière suivante :
PS-MS : 24 élèves (18 PS et 6 MS)
MS-GS : 24 élèves (6 MS et 18 GS)
CP : 17 élèves
CE1-CE2 : 22 élèves (16 CE1 et 6 CE2)
CE2-CM1 : 22 élèves (12 CE2 et 10 CM1)
CM1-CM2 : 23 élèves (9 CM1 et 14 CM2)

Les projections pour l'année 2018-2019 sont semblables, la répartition sera probablement identique, sauf arrivées imprévues.

Pédagogie

Les projets des classes

- **Projets réalisés :**

Le **marché de Noël** a eu lieu comme prévu. La fréquentation était satisfaisante mais après avoir réalisé le bilan, les ventes n'étaient pas meilleures qu'avec l'ancienne formule.

La **classe de neige** à Ancelle du 29 janvier au 2 février s'est très bien passée. Les enfants sont ravis, ils ont bien progressé en ski et ont pu effectuer une journée très marquante et instructive de visites culturelles financées par la commune. Un compte-rendu réalisé par les enfants et illustré par des photos sera transmis à la mairie pour publication dans le Cairanne infos.

Le **projet théâtre** des classes de CP et CM1-CM2 s'est clôturé par un beau spectacle le lundi 12 février. Expérience très enrichissante pour les enfants.

La visite du **château de Grignan** pour la classe de Mme Boeglin a eu lieu le lundi 12 février. Les enfants ont bénéficié d'une visite active du château avec des ateliers pédagogiques sur le thème des princes et princesses.

Les enfants participent également à **divers événements de la commune** : bonne participation des enfants pour la commémoration du 11 novembre, quatre classes ont partagé la galette des rois des Anciens le 12 janvier... Une participation est prévue aux cérémonies du 8 mai et du 18 juin (en relation avec le programme d'Histoire des classes de cycle 3 et d'éducation civique pour toutes les classes élémentaires)

- **Projets à venir :**

Carnaval le vendredi 30 mars : circuit dans le village avec le Carmentran fabriqué par les enfants au Centre de Loisirs qui sera brûlé près de la salle Mistral (sauf en cas de vent).

Cycle d'initiation au **Baopao** pour les 2 classes de maternelle en avril-mai et la classe de CP en mai-juin. 6 séances par classe financées par la mairie.
Il s'agit d'un instrument de musique électronique, assisté par ordinateur, formé de 4 arcs métalliques, chacun produisant un rayon laser que le musicien doit traverser grâce à une baguette ou son doigt afin de produire un son.
Cette activité amène les élèves à développer leur écoute, à aborder la pratique musicale de manière ludique et intuitive.

Cycle sécurité routière pour tous les élèves du CE1 au CM2 en partenariat avec la MAIF. Les élèves de CE1 et CE2 vont préparer le permis piéton et les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 vont bénéficier de la piste routière du 16 au 20 avril.

Cross inter-écoles Cairanne-Rasteau le vendredi 8 juin à Cairanne, pour lequel nous auront besoin de parents à la fois pour courir avec les enfants mais aussi pour assurer la sécurité sur les parcours.

Bal populaire le vendredi 15 juin sur la place du village à Rasteau. Ce sera le point d'orgue du projet musical commun avec l'école de Rasteau. Un grand pique-nique convivial et une soirée dansante sont prévus après la prestation des enfants.

Fête de l'école le samedi 30 juin avec spectacle des enfants le matin et jeux organisés par l'APE l'après-midi.

Classe de PS-MS (Mme Lanvin):
Travail tout au long de l'année autour des contes sur le thème des animaux. Visite et ateliers pédagogiques probablement à la ferme de l'Oiselet à Sarrians. Journée de découverte au centre équestre de Cairanne en fin d'année.
Projets communs des 2 classes de maternelle avec les écoles de Lagarde-Paréol et Roaix : journée olympiades et une expo arts plastiques en soirée dans la première semaine de juin.

Classe de MS-GS (Mme Boeglin) :
Journée à l'Indians Valley le 7 mai à côté de Romans-sur-Isère pour clôturer un cycle de travail sur les indiens. Projets communs évoqués ci-dessus avec la classe de PS-MS.

Classe de CP (Mme Bellion) :
Cycle d'initiation au poney en cours au centre équestre de Cairanne.

Classe de CE1-CE2 (Mme Grando) :
Cycle équitation/découverte du cheval en cours au centre équestre de Cairanne.
Visite des grottes de Thouzon en fin d'année.

Classes de CE2-CM1 (Mmes Kynast et Barthalois) et de CM1-CM2 (M.Pégeot):
Sortie sciences au Visiatome le 3 juillet avec une visite sur le thème du développement durable et le tri des déchets + ateliers pédagogiques autour de l'eau.
Challenge d'anglais cycle 3 organisé par la circonscription d'Orange le 22 mai à Cairanne
Randonnée roller en juin .

Projet « Ecole numérique »

Comme annoncé par Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux début janvier, un équipement massif de l'école en tablettes numériques est en cours. Le projet est déjà bien avancé, encadré par l'enseignant ressource pour l'utilisation du numérique de la circonscription.
C'est un projet ambitieux qui permettra d'intégrer le numérique au quotidien avec l'achat d'applications spécifiques pour chaque classe et la création à terme d'un ENT où les parents pourront voir des activités réalisées en classe, les devoirs, etc…
Un stage d'école a été demandé afin de former les enseignants à l'utilisation optimale de ce nouvel équipement. Les ordinateurs portables continueront d'être utilisés pour travailler le traitement de texte.
Les tablettes et accessoires (coques de protections, cartes SD) d'une valeur totale de 21 000€ sont déjà arrivés. Il reste à installer les bornes WiFi dans les 4 classes élémentaires et configurer les tablettes pour une utilisation en classe. Les équipements seront véritablement mis en service à la rentrée 2018.

Fonctionnement de l'école

Nouveaux horaires

Depuis le lundi 8 janvier 2018, l'école a adopté les nouveaux horaires votés lors du Conseil d'école extraordinaire du 1er décembre 2017 et validés par le conseil municipal et l'Inspection Académique.
Le premier bilan de ce changement est très positif du point de vue de l'équipe enseignante et des services municipaux. La matinée de travail est bien mise à profit, l'après-midi est moins lourde et les services de cantine se déroulent de façon plus fluide.

Les familles semblent également s'être bien adaptées à ce changement. Les retours sont positifs, notamment par rapport au repas de midi, qui se passe de façon plus sereine pour les enfants.

Exercices de sécurité

Un exercice d'évacuation incendie aura lieu en avril et un deuxième exercice d'évacuation avec un scénario d'attentat-intrusion est prévu en période 5. Cette fois, les enfants n'en seront pas avertis.

Présentation des nouvelles modalités d'inscription et de paiement pour les services périscolaires

A partir du 1er septembre 2018 seront mises en place de nouvelles modalités d'inscription et de paiement pour les services périscolaires. Les inscriptions se feront sur le site internet de la commune et le paiement se fera directement en ligne ou par carte bancaire en mairie.
Des discussions sont en cours avec le prestataire (ARG) concernant les possibilités d'ajustement en cas d'absence ou d'inscription hors délai. Le dispositif va être testé courant avril par quelques familles. Une réunion d'information est prévue avant la fin de l'année scolaire.

Equipements et Travaux

Les petits travaux sont réalisés régulièrement par l'agent municipal.
Une commande de manuels scolaires et matériel pédagogique pour les maternelles a été validée pour un total de 3000€. Cela permet de travailler sur des manuels conformes aux nouveaux programmes et de poursuivre les efforts dans l'utilisation raisonnée des photocopies.
L'enveloppe annuelle allouée à l'école pour l'achat des fournitures scolaires reste inchangée : 4000€, soit 30,30€ par enfant.
L'achat d'un nouveau vidéoprojecteur pour la classe de Mme Kynast est en cours.
L'équipe enseignante demande à ce que la municipalité complète le petit matériel de sport (ballons, cerceaux…) qui est utilisé à la fois par l'école et par le Centre de Loisirs. La demande est acceptée par Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire rappelle les investissements importants qui sont réalisés au profit de l'école :

- achat de sèche-mains soufflants pour les WC à 1000€/pièce
- enveloppe de 2300€ mise à disposition de l'équipe enseignante pour financer les sorties scolaires
- ravalement prévu de la façade de l'école
- travaux prévus au niveau de parking afin d'améliorer la circulation et de mieux organiser le stationnement
- acquisition d'une parcelle près de la chapelle en vue de la création d'un city-park pour les Cairannais. Cela permettra de fermer définitivement le plateau sportif de l'école au public et de résoudre ainsi les problèmes de dégradations dont il fait régulièrement l'objet.

Questions diverses des parents élus

1. Pour rappel : concernant la classe de CM1/CM2, les parents d'élèves avaient demandé l'intervention de leurs représentants élus suite aux problèmes de remplacement de M.Pégeot. Certaines absences n'ont pas été remplacées et d'autres fois, différents remplaçants se sont succédés en ne tenant pas compte des consignes de travail données par le titulaire de la classe. Un courrier a donc été envoyé au DASEN pour lui signifier le mécontentement des parents. A ce jour il n'y a pas eu de retour.

Réponse de la Directrice :
La Directrice rappelle que, si l'inquiétude des parents est légitime face au non-remplacement des enseignants, la situation des moyens de remplacement est critique cette année dans notre circonscription. L'école de Cairanne a souvent bénéficié de remplaçants (notamment pour le congé paternité de M.Pégeot et l'absence pour raisons de santé de Mme Lanvin) alors que de nombreuses classes de la circonscription sont restées plusieurs jours sans enseignants.
L'équipe remercie vivement les parents, qui font toujours le maximum afin de ne pas surcharger les autres classes lors de l'absence d'un enseignant.

2. Absence d'ATSEM :
Des parents demandent pourquoi la classe de MS-GS n'a pas d'ATSEM systématiquement lors des matinées, comme cela avait été annoncé en début d'année ? Il y a eu de longues périodes sans ATSEM, notamment lors d'une sortie scolaire.

Réponse de la municipalité :
La présence d'une ATSEM supplémentaire relève d'un effort de la mairie, car il n'y a pas d'obligation d'avoir une ATSEM par classe en maternelle. La municipalité a dû faire face à de nombreux jours d'arrêt maladie du personnel au cours de l'hiver, qu'elle a compensé par des heures de travail supplémentaires des agents affectés sur la classe de Mme Boeglin. Par conséquent, celle-ci bénéficiera d'une ATSEM jusqu'au 30 mars, puis à nouveau à partir de début juin.
Mmes Colombet et Farenc s'approchant de la retraite, il est prévu de titulariser les agents nouvellement recrutés et d'augmenter leur temps de travail.

3. Absence et remplacement du personnel d'entretien :
Certains parents ont relevé l'absence de Mireille avant les vacances de février. Qui s'est occupé du ménage en son absence et comment éviter que l'on se retrouve avec des sanitaires et vomis non nettoyés, des poubelles non vidées etc… ? Une grosse épidémie de gastro a eu lieu pendant cette période.

Réponse de la municipalité :
Là encore il a fallu gérer une situation de crise au cours de l'hiver. Une réflexion est en cours pour anticiper le départ à la retraite de Mireille et envisager une autre organisation de l'entretien des locaux de l'école. Monsieur le Maire se refuse à faire appel à un prestataire extérieur, mais l'entretien des bâtiments scolaires pourra être, à moyen terme, dissocié de celui des autres bâtiments communaux.

4. Garderie et périscolaire :
Nous tenons à vous informer que nous avons des retours positifs des enfants et des parents concernant la nouvelle directrice du Centre de loisirs.
Tous les enfants n'ont pas de verres lors de la collation malgré le signalement auprès de Mme Le Corre. Certains ont droit à un verre et d'autres doivent aller boire au robinet. Est-ce que désormais chaque enfant a un verre à sa disposition lors du goûter ?

Réponse de la municipalité :
La municipalité s'engage à acheter rapidement des gobelets en plastique lavables afin que tous les enfants en aient un à disposition lors du goûter.

5. Départ en retraite du garde :
Qui va remplacer Marc et assurer les différentes fonctions qu'il remplissait ?

Réponse de la municipalité :
Personne ne remplacera Marc mais le poste n'est pas fermé. Monsieur le Maire attend de voir quelle sera la répercussion de la baisse de la taxe d'habitation sur les finances de la commune. Actuellement, c'est le maire qui assure certaines fonctions dans le domaine de la sécurité. Une permanence assurée par les gendarmes une demi-journée par semaine sera probablement mise en place courant 2018 dans le cadre du dispositif « Police de Sécurité du Quotidien » lancé par le Ministère de l'Intérieur.

6. Civisme :
Pour responsabiliser les enfants sur les règles de vie et d'hygiène dans les lieux communs (cantine, WC...), il avait été évoqué lors d'un précédent conseil d'impliquer les enfants dans la réalisation d'affiches sur les règles de vie.

Réponse de la Directrice :
Ce serait effectivement un travail intéressant qui pourrait faire l'objet d'un projet avec le Centre de Loisirs. Un travail sur les règles de vie et la politesse est déjà effectué dans les classes en Education Morale et Civique.

Réponse de la municipalité :
Des projets sur ce thème sont déjà en cours au Centre de loisirs.

7. Stationnement devant l'école :
A priori il n'y a pas de dépose-minute devant le portail sur le parking de l'école. Pourtant certains parents utilisent cette méthode le matin pour déposer leurs enfants et cela bloque la circulation et pénalise les parents qui se stationnent correctement. Un petit rappel de civisme et de respect des règles nous semble opportun.

Réponse de la municipalité :
Monsieur le Maire s'associe aux représentants des parents d'élèves pour déplorer le manque de civisme de certains. Un rappel écrit sera fait.

8. Ponts du mois de mai :
La semaine de reprise après les vacances de printemps sera un peu particulière puisqu'il y aura **classe les lundi 7 mai et vendredi 11 mai** (les mardi 8 et jeudi 10 mai étant fériés).
La « Journée du Maire » sera accordée aux employés communaux le mercredi 9 mai.
Par conséquent, **les services périscolaires seront fermés les mardi 8, mercredi 9 et jeudi 10 mai**.

La séance est levée à 18h05.

La Directrice,
Mme KYNAST

La secrétaire de séance,
Mme BARTHALOIS